

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 19 septembre 2023

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **20**
de présents : **17**
de votants : **20**

Etaient présents :

BAYEUR Laurence, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, FRANCOIS Andrée, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : /

Procurations : Madame GULINO Aline a donné procuration à Madame GAUTIER Marina
Madame SIMONIN Valérie a donné procuration à Monsieur LEVE Damien
Monsieur FRERY Francis a donné procuration à Monsieur VOITURET Gilles

Madame FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/09/2023.
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 25/09/2023.

N° 67/2023 : Participation aux frais de fonctionnement des écoles OMF pour l'année scolaire 2021/2022

- CONSIDÉRANT les frais de fonctionnement des écoles d'Ogy-Montoy-Flanville pour l'année scolaire 2021/2022,
- CONSIDÉRANT l'effectif des enfants scolarisés aux écoles d'Ogy-Montoy-Flanville durant l'année scolaire 2021/2022,

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, Adjointe au Maire,
Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **20 VOIX POUR**

- **DÉCIDE** de porter le montant de la contribution des communes de résidence à :

- 1 033,54 € par élève scolarisé à Ogy-Montoy-Flanville et ne résidant pas à Ogy-Montoy-Flanville pour l'année scolaire 2021/2022 pour l'école maternelle,
- 268,72 € par élève scolarisé à Ogy-Montoy-Flanville et ne résidant pas à Ogy-Montoy-Flanville pour l'année scolaire 2021/2022 pour l'école primaire.

Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 19 septembre 2023

Le Maire,
Eric GULINO

